

# **Michaux - Chevry dit non à la Générale des eaux**

**ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGAUDELOUPE.COM / LA RÉDACTION**

*4 juillet 2014*

*Les agents de la Générale des Eaux ont initié la journée du 2 juillet dernier un mouvement de grève. Leur principale revendication : donner une sérieuse alerte à propos de l'état du réseau. Leur ultimatum : le*

*durcissement du mouvement à compter du 15 juillet.*

Partis du siège social de la Générale des Eaux à Jarry, les agents de la Générale des Eaux affiliés pour certains à l'UGTG ont traversé tout Jarry en début de matinée du mercredi 2 juillet pour aller se camper devant la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre et demander à être reçus par le sous-préfet. Ce qui sera fait à 10 h 00. Les raisons de leur mécontentement, bien que multiples, ne sont pourtant pas très claires. Haro sur les tours d'eau Dans un premier temps, ils pointent du doigt les tours d'eau mis en place par la préfecture. Selon eux, ce dispositif est contraire à leur mission même qui est la distribution de l'eau, et complique leurs conditions de travail essentiellement dans le domaine du rapport au client. Exaspérés par le manque d'eau, certains seraient devenus plus agressifs dans leurs réclamations. Un milliard à investir Dans un second temps, ce sont les élus et leurs investissements timides dans les travaux de réparation du réseau qui sont décriés. " Les élus ont beau construire des usines d'eau, s'ils ne réparent pas le réseau cela ne sert à rien. Il y a plus d'un milliard à investir pour que les usagers bénéficient du service d'eau auquel ils ont droit. Or, pour l'instant, les élus n'investissent pas et nous, on se contente de rafistoler et de boucher les trous " harangue un agent devant ses collègues. Des emplois menacés Et enfin, ils se dressent contre leur propre boîte. En raison d'une politique nationale et de l'intercommunalité qui a entraîné un certain nombre de transferts de compétences, leurs emplois seraient en danger. Combien exactement ? Ils ne savent pas. Quels types d'agents ? Pas plus de précisions. À quelle échéance ? Dans pas longtemps, mais pas vraiment tout de suite. Ils savent juste qu'une épée de Damoclès plane au-dessus de leur tête, et qu'elle serait sur le point de tomber. Après une 1 h 10 de discussion avec le sous-préfet et son secrétaire général les conclusions sont pour le moins évidentes. " Nous sommes contents que le sous-préfet nous a rapidement reçus. Concernant nos revendications, il nous a rappelé que l'État a un rôle de facilitateur mais la problématique de l'eau et des canalisations est incluse dans le mandat des collectivités locales et territoriales. Il va faire remonter nos inquiétudes au cabinet de Georges Pau-Langevin (ndlr ministre de l'Outre-mer). Toutefois, il a précisé que, pour ce qui est de la distribution, il attendait les dossiers des collectivités afin de décider quelles subventions pourraient leur être accordées pour procéder à la remise en état. Pour

l'instant, il n'a reçu aucun dossier " rapporte l'un des porte-parole du mouvement. Et les agents d'annoncer le durcissement de leur mouvement à compter du 15 juillet.



## Grève des agents de la Général des Eaux

Partis du siège social de la Générale des Eaux à Jarry, les agents de la Générale des Eaux affiliés pour certains à l'UGTG ont traversé tout Jarry en début de matinée du mercredi 2 juillet pour aller se camper devant la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre et demander à être reçus par le sous-préfet. Ce qui sera fait à 10h00. Les raisons de leur mécontentement, bien que multiples, ne sont pourtant pas très claires.

## Haro sur les tours d'eau

Dans un premier temps, ils pointent du doigt les tours d'eau mis en place par la préfecture. Selon eux, ce dispositif est contraire à leur mission même qui est la distribution de l'eau, et complique leurs conditions de travail essentiellement dans le domaine du rapport au client. Exaspérés par le manque d'eau, certains seraient devenus plus agressifs dans leurs réclamations.

## Un milliard à investir

Dans un second temps, ce sont les élus et leurs investissements timides dans les travaux de réparation du réseau qui sont décriés. " Les élus ont beau construire des usines d'eau, s'ils ne réparent pas le réseau cela ne sert à rien. Il y a plus d'un milliard à investir pour que les usagers bénéficient du service d'eau auquel ils ont droit. Or, pour l'instant, les élus n'investissent pas et nous, on se contente de rafistoler et de boucher les trous " harangue un agent devant ses collègues.

## Des emplois menacés

Et enfin, ils se dressent contre leur propre boîte. En raison d'une politique nationale et de l'intercommunalité qui a entraîné un certain nombre de transferts de compétences, leurs emplois seraient en danger. Combien exactement ? Ils ne savent pas. Quels types d'agents ? Pas plus de précisions. À quelle échéance ? Dans pas longtemps, mais pas vraiment

tout de suite. Ils savent juste qu'une épée de Damoclès plane au-dessus de leur tête, et qu'elle serait sur le point de tomber. Après une 1 h 10 de discussion avec le sous-préfet et son secrétaire général les conclusions sont pour le moins évidentes. " Nous sommes contents que le sous-préfet nous ai rapidement reçus. Concernant nos revendications, il nous a rappelé que l'État a un rôle de facilitateur mais la problématique de l'eau et des canalisations est incluse dans le mandat des collectivités locales et territoriales. Il va faire remonter nos inquiétudes au cabinet de Georges Pau-Langevin (ndlr ministre de l'Outre-mer). Toutefois, il a précisé que, pour ce qui est de la distribution, il attendait les dossiers des collectivités afin de décider quelles subventions pourraient leur être accordées pour procéder à la remise en état. Pour l'instant, il n'a reçu aucun dossier " rapporte l'un des porte-parole du mouvement. Et les agents d'annoncer le durcissement de leur mouvement à compter du 15 juillet.

## Un brin de manipulation

Il est quand même étonnant de retrouver à la tête d'un mouvement de grève, les employés de la Générale des Eaux, société très impliquée dans les problèmes d'eau qui se sont présentés depuis le début de l'année 2014. En plus d'être floues, les revendications des employés mettent principalement en cause l'Etat et les collectivités locales. Une manière délicate de dire que la Générale des Eaux fait son travail, comme elle le peut, mais est confrontée à la mauvaise volonté des élus « qui refusent de payer pour refaire les réseaux sur lesquels d'ailleurs, ils ont fait des trottoirs neufs qui devront être détruits pour réparer les fuites des canalisations ». S'il y a du vrai dans l'histoire, à toutes choses égales par ailleurs, la Générale des Eaux n'est pas, non plus, exempte de dysfonctionnements. On sait tout d'abord que la majorité du parc des compteurs d'eau est obsolète. Et un compteur obsolète sous compte le débit à hauteur de 20% environ. Par ailleurs des usagers se plaignent de recevoir des factures de manière très irrégulière. De quoi s'étonner de la posture de lanceur d'alerte des agents. A moins qu'il s'agisse d'une pure stratégie pour mettre la pression sur les collectivités.

**“ l'eau est la compétence de la CASBT et je l'assumerai pleinement ! ”**

Lucette Michaux-Chevry : En 2004, les collectivités ont récupéré la compétence Eau. Personnellement, j'ai repris cette compétence depuis 2002. Pour ce qui est de l'accrochage qui m'oppose à la Générale des Eaux, on me demande de signer une convention de 3 millions d'euros alors que je ne suis couvert par aucun dispositif, pas même par les marchés publics. De plus, on me propose de signer une convention qui présente au départ un déficit de 800 000 euros. Ils ont fait pression en me disant que si je ne signais pas, ils se retirent. Mais j'ai opposé un non ferme. Ce ne sont pas des conditions que je peux accepter. Et d'ailleurs, je vais bientôt répondre par un tract à ce mouvement qui d'une manière me visait personnellement. J'énonce aussi le souhait de discussions avec une petite délégation afin de mettre tout cela au clair.

### **Le Courrier de Guadeloupe : Que va-t-il se passer maintenant ?**

Tout simplement, je vais exercer le mandat qui m'incombe. J'ai la compétence pour ce qui est des questions de l'eau et je vais l'assumer pleinement. Les travaux qui doivent être faits, de même que l'entretien de notre circuit sera désormais une prérogative des agents de la CASBT, même s'ils seront renforcés par une équipe de salariés de la Générale des Eaux, qui, je le précise, seront même mieux payés puisqu'ils bénéficieront des 40 %. Toutefois, je dis aussi, que je m'autorise un droit de regard sur les salariés qui nous seront envoyés. Il n'est pas question que l'on m'envoie des employés dont on veut se débarrasser et qui ne soient pas compétents dans leurs secteurs.

### **Ce que vous dites c'est que le transfert de la compétence Eau aux intercommunalités gêne la Générale des Eaux ?**

Bien sûr. Mais cela n'est pas le fait des élus. C'est la loi qui l'autorise. Cette société a vendu des millions de m<sup>3</sup> d'eau et s'est fait beaucoup d'argent. Il est inutile de le nier.

Quelle est la position de l'État sur cette question ?

J'avais lancé un recours à la préfecture qui jusque-là ne m'avait pas répondu, mais ces derniers jours, la préfète m'a indiqué que j'avais raison

et que j'avais le droit de gérer cette compétence.

**Les agents qui ont impulsé le mouvement du 2 juillet dernier ont pointé du doigt les élus qui ne prennent pas leurs responsabilités et qui n'investissement pas dans la réparation du réseau. Quelle est votre réponse à cela ?**

Je suis désolée mais, la Générale des Eaux est présente en Guadeloupe depuis 1963. On ne peut pas dire qu'elle se soit occupée des canalisations. De plus, on ne peut pas me dire cela à moi. J'ai lancé un appel d'offres pour changer les réseaux entre Capesterre-Belle-Eau et Bouillante. Un chantier estimé à 600 millions d'euros. Ce chantier devrait notamment permettre d'installer des conduites d'eau pluviales conformes aux normes. Pour l'instant, les conduites d'eau pluviale et d'eaux usées sont les mêmes, or cela est interdit en France depuis 2005. C'est un réel effort de remise aux normes qui va être consenti.

### | Tant va la cruche à l'eau...

Le tourbillon que provoque le problème de la gestion de l'eau n'est pas prêt de se dissiper. La question déjà multiple et complexe devient cette fois carrément nébuleuse et inextricable face aux intérêts hautement divergents des uns et des autres. Ainsi à la Générale des Eaux on s'est accaparé de la question de la vétusté du réseau pour côté direction menacer d'un départ de la société et côté salariés accuser les collectivités d'inertie qui pourrait leur ôter le pain de la bouche. Ainsi, les collectivités mettraient en péril les emplois des agents. Mais en réalité, personne n'est exempt de reproche dans cette histoire d'eau. Au-delà de la maintenance du réseau où il n'est pas sûr qu'il ait toujours été de la responsabilité des syndicats intercommunaux (dont le SIAEAG) de l'entretenir, il faut juste rappeler par exemple que le syndicat intercommunal d'alimentation en eau et d'assainissement de la Guadeloupe n'est en charge de cette question qu'à partir de 2008, date à laquelle la Générale des Eaux n'a plus bénéficié d'une délégation de service public. Mais avant, on parlait déjà d'un réseau gruyère, obsolète, troué, vétuste... Qui devait procéder à la maintenance ? Les communes, le Département, ou la Générale des Eaux ? L'a-t-on jamais fait ? Il ne faut surtout pas tous répondre à la fois ! Mais il y a aussi ces factures qui ne sont jamais arrivées chez plusieurs abonnés du réseau.

C'est pourtant dans cette famille dont le métier est la gestion, la distribution de l'eau, qu'il est coutume de dire : l'eau paie l'eau. Mais comment faire payer lorsque les abonnés ne sont même pas facturés ? En cause, un logiciel tout neuf mais déficient imposé par la maison Véolia à sa filiale Générale des Eaux et qui va bugger pendant très longtemps. Quant aux collectivités, il est clair qu'elles devraient prendre des initiatives pour trouver des solutions au problème car en dernier ressort le bébé sans l'eau du bain – à savoir des Guadeloupéens assoiffés — leur restera sur les bras. Par ailleurs, toutes les communautés d'agglomération ont voulu exercer la compétence Eau. Disposent-elles pour cela en interne des compétences humaines et techniques pour y faire face ? Pas toujours ! Enfin, cette histoire d'eau est éminemment une question de gros sous, sur laquelle de surcroît se greffe systématiquement un enjeu politique et de pouvoir. Pas sûr que la Guadeloupe en sorte indemne. Tant va la cruche à l'eau... et n'allez surtout pas croire que cette histoire ne se résume qu'à un simple proverbe.



Illustration